

Les subsides

● (1740)

J'aimerais disposer de quelques heures pour faire mon discours. Quoi qu'il en soit, je tiens à parler d'un certain rapport de 29 pages, daté du 31 mars 1987. Ce document, qui s'intitule *Western Diversification Company Report*, indique aux sociétés comment répondre aux questions. On y apprend des choses très intéressantes. Au nom du vice-premier ministre, je vous annonce qu'il s'agit d'une lecture enrichissante. Le document saura sûrement intéresser les députés conservateurs.

Il y est question du gouvernement en tant qu'institution. On y parle des conséquences éventuelles de certaines initiatives dans l'Ouest, des emplois qui seraient créés, conservés, réduits ou supprimés. Il contient des passages sur l'échéancier, l'état actuel du projet, les mesures à prendre, les occasions de créer des produits, les divers moyens, les diverses possibilités, le bien-fondé du projet, sa portée, les obstacles à l'investissement et ainsi de suite.

Il ne me reste plus que trois minutes. Il y a bien des choses que je voudrais mentionner, mais je vais faire état d'un autre document dont j'ai obtenu copie. Il s'agit d'un guide à l'intention de ceux qui effectueront les entrevues préliminaires à l'établissement de l'initiative de diversification de l'économie de l'Ouest. Qu'il me soit permis de dire, au nom du vice-premier ministre, encore une fois, que des fonctionnaires étudient actuellement ces directives pour mieux se renseigner sur l'économie de l'Ouest.

Le guide renferme diverses précisions. Il y est question d'une enquête approfondie. Tout le monde convient qu'il faut examiner à fond la situation. Le document montre que le gouvernement sera incapable de prendre des mesures immédiates ou des initiatives à plus long terme, s'il ne comprend pas très bien les débouchés qui s'offrent à une organisation et les obstacles qu'elle doit surmonter.

Comme on peut le constater dans le document, les consultations en sont juste au stade préliminaire. On n'est pas encore entré dans le vif du sujet. Cela nous inquiète vivement dans l'Ouest. Je ne suis pas Albertain, mais je suis persuadé que les Albertains se préoccupent également de cette question. Le programme de diversification de l'économie de l'Ouest est retardé. Nous voulons maintenant savoir pourquoi. Chose certaine, les directives pertinentes ont déjà été élaborées.

J'ai également un autre document que j'ai obtenu de façon quelque peu mystérieuse et qui porte sur le programme de diversification de l'économie de l'Ouest. Au nom du vice-premier ministre du Canada, et si le temps me le permet, je voudrais vous annoncer l'objectif de ce programme. Toujours en son nom, je souhaite vous en faire l'historique.

Si je n'étais pas pressé par le temps, je signalerais à la Chambre ce qui est en jeu. Je préciserais également la participation du gouvernement fédéral. C'est fort intéressant, car ni le premier ministre ni le vice-premier ministre ne l'ont annoncée. Je parlerais également à la Chambre de la participation du ministère de l'Expansion industrielle régionale qui est, bien entendu, essentielle.

J'ai également en main le plan d'exploitation du ministère de l'Expansion industrielle régionale. Il est intéressant de l'examiner. Si quelqu'un me pose une question à ce sujet, je pourrai

alors vous faire part de certaines des choses qui sont précisées à cet égard. Je connais également les objectifs.

Un député peut-il me préciser les objectifs du programme de diversification de l'économie de l'Ouest? Je pose la question à mon imposant collègue de Red Deer. Connaît-il les objectifs?

Il s'agit également de savoir à quoi on va aboutir. Cette question est intéressante, car le député de Saint-Boniface (M. Duguay) a déclaré que la diversification serait basée sur l'agriculture, l'exploitation minière, les ressources et le reste. Cependant, ce document n'en parle pas vraiment. Voici ce qu'on peut y lire en partie:

Avec le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest, le ministère de l'Expansion industrielle régionale va mener d'intenses discussions axées sur des sujets bien précis, dans des délais très courts, avec certaines entreprises des secteurs de la fabrication et des services dans l'Ouest du Canada...

Mon temps de parole est-il écoulé, monsieur le Président?

Le président suppléant (M. Paproski): Le temps de parole du député est écoulé.

M. MacLellan: Monsieur le Président, j'ai une question pour le député de Yorkton—Melville (M. Nystrom). Deux semaines après avoir dévoilé son Programme canadien d'encouragement à la prospection et à l'exploitation pétrolières, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Masse) a annoncé le lancement d'une étude de 3 millions de dollars sur l'énergie au Canada sous la direction de M. Thomas Kierans, de Toronto. Ce dernier est un associé d'une firme de courtage de Bay Street. Soit dit en passant, c'est le même homme qui effectue une étude sur la privatisation portant notamment sur Petro-Canada. Voilà à mon avis une situation de conflit d'intérêts.

Le rapport de l'étude sur la privatisation devait être remis au gouvernement au plus tard le 1^{er} avril, mais nous ne savons pas si ce rapport lui a été remis ni si les deux études se chevaucheront. Même si elles n'empiètent pas l'une sur l'autre, il y a quand même situation de conflit d'intérêts.

Deux semaines après avoir annoncé qu'il donnera prétendument 350 millions de dollars au secteur énergétique au cours d'une certaine période de temps, voilà que le ministre s'interroge sur le rôle du pétrole et du gaz naturel dans tout le secteur énergétique canadien. Cela ne tient même pas compte d'une autre étude, qui a été annoncée à la conférence de l'énergie en janvier, qui doit déterminer quels mégaprojets vont être mis en chantier. Les résultats de cette étude sont attendus pour le 1^{er} juillet.

Le ministre a mis en marche une deuxième étude qui se relie à la première. Mais il n'a pas attendu de disposer des résultats de la première, de manière à ce que la seconde profite de la première. Quoi qu'il en soit, il y a aussi la constitution de la Commission Kierans. Elle tient audience à Calgary les 15 et 16 juin. Ensuite elle tiendra des audiences ailleurs, pour terminer à Montréal en décembre. Il y a bien sûr une maison de Bay Street qui espère avoir des nouvelles du secteur des hydrocarbures pendant les audiences de juin, mais ce sont là les dernières audiences prévues relativement au secteur des hydrocarbures.